Examen pédagogique des recrues

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 18

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

aux procédés concrets et n'a pas dédaigné de descendre dans les plus minutieux détails. Les modèles de lettres et de documents tiennent compte des lois et des règlements officiels en vigueur. Chaque exemple de rédaction est suivi d'exercices et de devoirs à faire exécuter par les élèves.

Cette brochure d'une soixantaine de pages peut rendre d'incontestables services au personnel enseignant primaire et secondaire.

En vente à la librairie *Ernest Kuhn*, éditeur, à Bienne. Prix : 80 centimes. J. D.

EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES

Le Bureau fédéral de statistique vient de publier les résultats de l'examen pédagogique des recrues de l'année 1901.

Dans l'ensemble de la Suisse, les progrès enregistrés sont réjouissants. Ainsi, le nombre des recrues qui ont obtenu les meilleures notes a monté, comparativement à l'année précédente, de 28 à 31 pour cent, tandis que la proportion des mauvaises notes est en baisse de 8 à 7 pour cent.

Voici les tableaux des résultats pour les différents Etats de la Confédération.

Tableau des bonnes notes

Sur 100 recrues, ont obtenu la *note 1* dans plus de deux branches :

Suisse	**31**	Schwyz	30
Genève	49	Vaud	30
Schaffhouse	48	Appenzell-Extérieur	29
Bâle-Ville	47	Bâle-Campagne	28
Thurgovie	42	Lucerne	28
Zurich	38	Berne	27
Neuchâtel	37	*Fribourg*	27
Argovie	35	Grisons	24
Glaris	34	*Valais*	24
Obwald	34	Tessin	22
Zoug	34	Nidwald	20
Saint-Gall	31	Uri	20
Soleure	31	Appenzell-Intérieur	16

En 1900, Bâle-Ville occupait le 1er rang avec 41 pour cent, et Appenzell-Intérieur le dernier avec 13 pour cent. Fribourg a monté de 22 à 27 pour cent. Pour le canton du Valais, le chiffre des bonnes notes est exactement le même dans les deux dernières années.

Tableau des mauvaises notes

Sur 100 recrues, ont obtenu la *note 4 ou 5*, dans plus d'une branche :

Suisse	**7**	Schwyz	7
Schaffhouse	2	*Valais*	7
Genève	3	Appenzell-Extérieur	9
Neuchâtel	3	Bâle-Campagne	9
Thurgovie	4	Berne	9
Bâle-Ville	5	Lucerne	9
Vaud	5	Saint-Gall	9
Argovie	6	Grisons	11
Fribourg	6	Nidwald	11
Glaris	6	Zoug	11
Soleure	6	Tessin	14
Obwald	6	Uri	14
Zurich	6	Appenzell-Intérieur	16

En 1900, Fribourg : 6 pour cent ; Valais : 5 pour cent.

Le tableau suivant donne le rang des cantons d'après la *note moyenne*.

	Suisse	**7,97**	13.	Zoug	8,13
1.	Schaffhouse	6,46	14.	Saint-Gall	8,16
2.	Genève	6,64	15.	Appenzell-Extér.	8,16
3.	Bâle-Ville	6,88	16.	*Fribourg*	8,24
4.	Thurgovie	6,92	17.	Lucerne	8,32
5.	Zurich	7,43	18.	Berne	8,33
6.	Neuchâtel	7,46	19.	Bâle-Campagne	8,37
7.	Obwal	7,62	20.	*Valais*	8,45
8.	Argovie	7,66	21.	Grisons	8,52
9.	Glaris	7,68	22	Nidwald	8,95
10.	Soleure	7,73	23.	Tessin	9,18
11.	Vaud	7,83	24.	Uri	9,51
12.	Schwyz	7,96	25.	Appenzell-Intér.	9,61

C'est Obwald qui était au premier rang, en 1900, avec la note moyenne 6,85. Uri venait en dernier lieu : note 9,95. Fribourg a fait un pas en avant, en passant du 17e au 16e rang. Valais occupait, en 1900, le 13e rang, avec la note moyenne 8,21.

Pour avancer, il ne suffit pas de maintenir les positions de l'année précédente. Si le canton de Fribourg n'avait pas amélioré sa note moyenne de 8,45 à 8,24, il serait descendu au 21e rang par suite de l'avance d'autres cantons.

Le retard du Valais, en 1901, ne peut être que momentané. Nos amis des bords du Rhône, qui ont l'esprit ouvert et le cœur rempli d'ardent patriotisme, s'efforceront de reprendre la place qu'ils ont occupée ces dernières années dans les tableaux de la statistique fédérale.

Au moment où vont commencer de nouveaux examens pédagogiques des recrues, il n'est pas inutile de mettre sous les yeux de MM. les Instituteurs un extrait du *Règlement fédéral* du 15 juillet 1879, concernant la signification des notes dans les différentes branches :

Lecture

NOTE 1. — Lecture courante, avec bonne accentuation et un compte rendu juste et libre, au point de vue du fond et de la forme du morceau lu.

NOTE 2. — Lecture suffisante et réponses satisfaisantes à quelques questions sur le contenu des morceaux lus.

NOTE 3. — Lecture assez satisfaisante et connaissance minime du sujet.

NOTE 4. — Lecture défectueuse, sans pouvoir se rendre compte du contenu

NOTE 5. — Ne sachant pas lire.

Composition

NOTE 1. — Petit travail écrit, tout à fait ou assez correct au point de vue du contenu et de la forme (orthographe, ponctuation, calligraphie).

NOTE 2. — Composition moins satisfaisante, avec fautes légères.

NOTE 3. — Ecriture et style faibles ; contenu cependant compréhensible.

NOTE 4. — Composition presque sans valeur.

NOTE 5. — Ecriture tout à fait nulle.

Calcul

NOTE 1. — Facilité dans les 4 règles, avec nombres entiers et fractions (fractions décimales comprises) ; connaissance du système métrique et solution de problèmes correspondants sur des nombres concrets.

NOTE 2. — Les 4 règles avec nombres entiers, avec connaissance de la division, si le dividende et le diviseur sont de plusieurs chiffres ; calcul des fractions les plus simples.

NOTE 3. — Addition et soustraction de nombres jusqu'à 100,000 et division par un nombre simple.

NOTE 4. — Facilité dans les additions et soustractions jusqu'à 1000.

NOTE 5. — Ignorance des chiffres et incapacité d'additionner de tête des nombres de deux chiffres.

Instruction civique

NOTE 1. — Connaissance de la carte de la Suisse et points principaux de l'histoire suisse et de la constitution, exposés correctement.

NOTE 2. — Réponses satisfaisantes à quelques questions un peu difficiles dans ces trois domaines.

NOTE 3. — Connaissance de quelques faits ou de noms sur l'histoire et la géographie.

NOTE 4. — Réponse à quelques questions élémentaires sur la géographie du pays.

NOTE 5. — Ignorance totale en ces domaines.